

* Monts d'Ardèche



LA PLACE DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE LOCALE



**DE LA SENSIBILISATION
À L'INTÉGRATION**

Mémento

Conseils, astuces et outils



À l'origine, un projet de recherche-action



Les deux territoires LEADER¹ du Pays d'Auray en Bretagne et Ardèche³ ont mené ensemble une démarche de « conquête de la place des jeunes dans les instances de gouvernance locales ».

Pourquoi cette démarche de participation citoyenne ?

La gouvernance des structures publiques ou associatives est souvent peu représentative de la population et du territoire et gagnerait à se diversifier. En fait, elles manquent de jeunes et d'actifs !

Les instances sont-elles accessibles à tous ?

Même si en théorie, les instances associatives et publiques sont accessibles à tous, en pratique, les jeunes associés à la démarche de recherche/action ont jugé à l'unanimité ces organisations bien trop difficiles à appréhender. Elles offrent trop peu de marge de manœuvre et surtout ne sont pas, ou peu, adaptées à leurs réalités. Il est difficile d'y trouver sa place et de s'y sentir utile. Bref, c'est un engagement bénévole qui ne fait pas vraiment envie !

Mobiliser les actifs, dont les jeunes, créer une réelle culture de l'engagement, lutter contre cette désaffection des citoyens de la vie politique ou associative devient de plus en plus complexe, alors que la société de demain est à construire avec tous !

À SAVOIR

Le projet de coopération LEADER Ardèche³ – LEADER Pays d'Auray, mené sur plus de 2 ans, a associé une diversité de partenaires autour de temps de rencontres, de travail, de mise en action... le tout organisé en trois phases :

- une enquête sur la place des jeunes sur chacun des territoires ;
- une expérimentation visant à pointer les possibilités (existantes ou à imaginer) d'engagements des jeunes, ainsi que les ajustements ou changements à opérer pour favoriser l'intégration d'un nouvel arrivant ;
- un temps de partage et de diffusion des enseignements, donnant à voir les bonnes pratiques et les écueils identifiés, et proposant des outils pour accompagner les structures qui souhaitent se lancer dans cette démarche.

Que faire ?

Adapter nos structures à une société en constante évolution, accepter de questionner nos pratiques. Il s'agit simplement de se donner le temps et les moyens de faire évoluer nos organisations afin de faire une place aux jeunes. La démarche se veut partagée et plutôt progressive, et doit faire l'objet d'une veille et vigilance constante pour maintenir le cap. En fait, on peut l'imaginer comme un cheminement et parler d'EXPÉRIMENTATION collective !

Avec ce guide, les acteurs du programme LEADER Ardèche³ et du Pays d'Auray souhaitent partager leurs expériences de coopération sur la conquête de la place des jeunes dans la gouvernance locale.

Vous trouverez dans ce document, un condensé des travaux menés qui nous permet de partager des recommandations ou conseils, des pratiques qui ont fait leurs preuves et aussi les outils qui ont permis de faciliter l'accueil et la place des jeunes.



Je constate
qu'un certain nombre
de jeunes
NE RESTE PAS
sur le territoire.

Et pour ceux
qui restent, il n'y a
pas d'instances qui
leur donne la parole

¹ — LEADER, acronyme pour « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale », est un programme européen pluriannuel qui vise à soutenir des projets de développement, innovants et adaptés aux besoins d'un territoire rural donné.

Je précise mon intention



Les premiers questionnements

Qu'est que j'entends par intégrer des « jeunes » dans mon instance ?

Quelle place je souhaite leur faire : avis consultatif, démarche participative, pouvoir décisionnaire...

Mon intention est-elle claire, partagée et comprise par l'ensemble des membres de la structure ?

La démarche d'intégration doit être collective et partagée. Pour cela, je vérifie auprès des membres (décideurs, techniciens, partenaires, bénévoles...) quelles sont leurs motivations, envies, craintes et j'identifie quels pourraient être les freins au changement.

Comment aller à la rencontre de mon public cible ?

Je m'adapte au public que je veux toucher, je m'inspire des expériences similaires, je mets en place en interne des compétences spécifiques autour des démarches participatives, par des formations par exemple. Je renforce l'animation auprès des publics cible avec le recrutement d'un animateur jeunesse, je crée ou je développe des partenariats avec des structures du territoire qui sont en lien direct avec le public cible (espaces jeunes, services jeunesse, associations...).



À SAVOIR

Dans l'expérimentation LEADER Ardèche³ un animateur jeunesse a été recruté pour animer l'atelier « Jeunesses et Gouvernance » et pour apporter un accompagnement individuel au parcours d'engagement de chaque membre. Côté Bretagne, un chargé de mission jeunesse a été recruté par le CODEPA (Conseil de développement du Pays d'Auray) pour l'aider à améliorer l'accueil des jeunes au sein de ses groupes de travail.



Max

Dans l'expérimentation LEADER Adèche³, l'accueil et l'intégration des « jeunes » se sont faits en 3 étapes.

1/ S'INFORMER ET COMPRENDRE

Des volontaires entre 13 et 30 ans ont été invités à des temps de découvertes et d'échanges autour du fonctionnement et des enjeux du programme européen LEADER dans le cadre d'un atelier appelé « Jeunesses et Gouvernance », permettant ainsi à chacun d'entre eux de se familiariser avec les sujets traités, de comprendre l'organisation des instances, le vocabulaire et de mieux appréhender le cadre de leur engagement.

2/ PARTICIPER

Ils ont été invités à participer aux instances de décision. L'objectif était de consulter et de prendre en considération leurs avis afin de faire émerger des propositions d'améliorations pour faciliter l'accès et l'intégration des jeunes.

3/ DEVENIR DÉCIDEUR

De manière progressive, le fonctionnement des instances du programme européen LEADER a ainsi été réorganisé pour donner aux membres de l'atelier « Jeunesses et Gouvernance » la possibilité d'accéder à un rôle de décideur :

- un espace de décision leur a été délégué via la création d'un appel à projet « jury jeunes », avec un budget dédié, sur un sujet non restreint à la jeunesse et selon des règles définies par les membres du jury ;
- l'organisation des instances a évolué pour pouvoir proposer des mandats adaptés aux disponibilités des moins de 30 ans ;
- le règlement intérieur a été modifié afin de créer un siège au sein de l'exécutif à un jeune de moins de 30 ans.

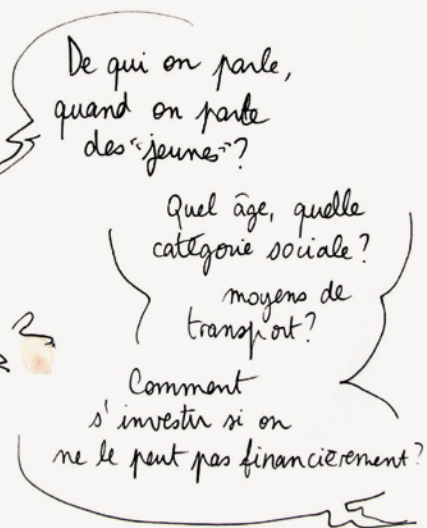


Je passe à l'action

Les éléments clés pour faciliter l'intégration

Je m'assure que les objectifs et l'organisation sont partagés

- Je m'assure d'une validation officielle, partagée et collective du projet, afin que chacun se sente investi.
- Je rédige une description du projet d'intégration et j'établis un prévisionnel à court et moyen terme pour plus de visibilité. Je mets en place un dispositif de suivi et pilotage du projet pour contrôler l'atteinte des objectifs : définition des moyens, modalités financières, calendrier de réalisation...
- J'organise un cadre de travail facilitant et bienveillant prenant en compte un accompagnement (tuteur, personne référente, facilitateur...) et une communication adaptés au public ciblé. Ce cadre de travail doit être validé et approprié par l'ensemble des membres du groupe de travail.



Qu'est-ce que j'entends par le terme « jeune » ?

- J'identifie quel est mon public cible afin de mettre en place des actions adaptées. Elles seront différentes selon si je m'adresse à des collégiens, étudiants, actifs ou futurs actifs...
- J'adapte ma manière de communiquer selon si je m'adresse à un groupe ou à un individu. Dans le cas où je m'adresse à un individu, je vais privilégier sa personne, en mettant en avant son nom et son prénom et non le groupe auquel il appartient.
- Je porte une attention particulière aux terminologies employées afin de faciliter les échanges et d'éviter les clivages. J'évite les phrases stigmatisantes du type « vous les jeunes », « toi qui es jeune » qui font que la personne ne se sent pas représentée, respectée.

À SAVOIR

Dans le cadre de l'expérimentation LEADER Pays d'Auray, les objectifs à moyen terme étaient de venir questionner le fonctionnement du CODEPA, la posture et le rôle de ses membres, pour ensuite faire émerger des pistes d'amélioration quant à l'accueil de jeunes au sein des groupes de travail mené par le CODEPA.

À SAVOIR

Dans l'expérimentation LEADER Ardèche³, le public cible a été défini dans la tranche d'âge de 18 à 30 ans. Nous visons un public vivant sur le territoire, en formation (au sens large), en insertion professionnelle ou en début de carrière. Ce public était confronté à des contraintes fortes de mobilité et des moyens de déplacements souvent limités. Nous avons alors dû adapter nos actions aux motivations et aux contraintes de ce public spécifique.





J'adopte la transparence et une approche pédagogique

- Dans une logique d'intégration, l'environnement du projet est expliqué. Par exemple, les rouages de la structure qui porte le projet, ses règles de fonctionnement interne, les modes de décisions, sont présentés. Un guide d'accueil peut être réalisé pour permettre de préciser le fonctionnement de la structure, le projet et ses objectifs, les acteurs concernés...
- Au cœur du projet, l'organisation et les rôles de chacun des membres, y compris des jeunes, sont clairement définis pour offrir un accueil confortable, ainsi le champ des possibles est clairement explicité. L'information sur le projet est accessible.

Les clés de la réussite d'une gouvernance inclusive des jeunes sont le respect et la confiance. Le rôle de l' élu expérimenté, lorsqu'il entre en dialogue avec un jeune et l'accompagne sur un projet, est de lui montrer qu'il est là pour le guider et l'aider, pas pour le juger. Il faut réussir à faire tomber les casquettes et à être sur un même pied d'égalité dans la relation. On ne doit pas mentir aux jeunes, il faut tenir ses engagements et leur faire confiance. Le jeune ne doit pas servir d'alibi. Le jeune ne doit pas venir au service d'un projet, on doit faire pour et avec eux."

Extrait d'un entretien avec une élue d'Ardèche



Je facilite les échanges et l'intégration

- Je travaille la convivialité en variant les réunions, les rencontres, et en privilégiant des lieux conviviaux et qui permettent de découvrir le territoire et ses acteurs. Par exemple, l'organisation spatiale d'une réunion peut être faite en cercle, pour que tout le monde se voit, et que chacun ait la même position afin de faciliter les relations d'égal à égal. Les outils d'animation et de co-construction facilitant l'expression de chacun sont privilégiés...
- Je facilite la participation en mettant en place des règles communes et équitables, par exemple dans un principe d'horizontalité : tutoiement pour tous, affichage des prénoms, répartition de la parole...
- J'attribue des rôles aux membres du groupe lors de temps d'échanges pour favoriser l'implication.
- Je suis à l'écoute et je veille au respect de tous peu importe le niveau d'expérience et de connaissance.
- Je me montre compréhensif vis-à-vis des disponibilités et contraintes de chacun.



③ SORTONS DU CADRE

Dans l'expérimentation LEADER Ardèche³, pour faciliter les échanges et les prises de parole, nous avons progressivement établi des règles communes, tels que : le tutoiement (peu importe l'âge ou le statut des engagements), l'affichage des prénoms pour permettre de s'interpeller plus facilement. Des cartes rôles ont également été réalisées : la carte facilitateur de parole afin de veiller à l'équilibre de la prise de parole, la carte maître du temps, la carte sentinelle mot valise pour préciser un sigle ou des mots techniques pour que les échanges restent accessibles à toutes les personnes présentes.

Et après ?

J'acquiers les outils nécessaires à la conduite de mon projet

- Je facilite l'accès aux réunions en mettant en place des outils en ligne, en proposant de la visioconférence, en développant de nouvelles techniques d'animation... Dans les territoires ruraux, la question de la mobilité est une vraie problématique et en particulier pour les personnes non motorisées. Les jeunes actifs ont souvent eux aussi peu de mobilité et sont parfois peu disponibles en journée. La dématérialisation permet de faciliter l'accès aux réunions, ainsi que les heures décalées. Les temps présentiels peuvent être privilégiés pour les temps forts du projet. Pour plus d'équité en terme de déplacement, les lieux de réunions peuvent également être délocalisés sur le territoire. Un covoiturage est systématiquement proposé.
- J'adapte mes vecteurs de communication : groupes d'échange sur les réseaux, bases de données dématérialisées, documents partagés, outils d'animation en ligne...

Je prends soin de l'animation et de l'accompagnement des publics

- Les animateurs du projet sont souvent les premiers repères des personnes que l'on veut associer, il est nécessaire que du temps d'information, d'échange et d'animation de groupe soit prévu pour faciliter l'appropriation par ce nouveau public, cela peut passer par une personne dédiée et formée. Cette animation, véritable catalyseur, permet par la suite de maintenir l'adhésion par un travail d'échange et de facilitation en parallèle aux travaux menés. L'humain est mis au cœur des procédures et des habitudes de travail grâce à un accompagnement adapté.
- Un système de parrainage, au sein du groupe de projet, peut être mis en place pour les nouveaux arrivants. Dans cet échange, la personne nouvelle reçoit un appui individualisé. Le parrain questionne sa posture et son cadre d'intervention.

« L'un des ingrédients que je retiens pour permettre une gouvernance inclusive est le système de parrainage, qui apporte une véritable aide technique, presque informelle, sur une réunion. »

Extrait d'un entretien avec un membre de l'atelier « Jeunesses et Gouvernance »



Les temps de bilan et de réajustement

Je prends du recul sur mon projet et sur l'atteinte des objectifs. L'implication a-t-elle eu lieu ?

Si oui :

- Quels outils ont été utiles ?
- Comment passer à l'étape suivante ?
- Comment aller plus loin ?
- Comment essaimer en partageant mon expérience ?

Si non :

- Pourquoi ça n'a pas pris ?
- Quels ingrédients m'ont manqué ?
- Dois-je revoir ma méthode ?

Conseils pour prendre la mesure de l'avancement du projet

- 1/ Je me remémore les intentions de départ.
- 2/ Je dresse le bilan des forces et faiblesses du projet et identifie les points de blocages. Par exemple, plusieurs personnes ont participé au début du processus mais ne sont pas restées. Leur avez-vous demandé pour quelles raisons ?
- 3/ Je fonctionne par période test pour pouvoir procéder à des ajustements progressifs. Par exemple, prévoyez des temps d'échanges au fil de l'eau avec l'ensemble des participants, et n'hésitez pas à revoir le cadre.

À SAVOIR

Suite à l'expérimentation LEADER, pour le CODEPA, il s'agit d'accompagner la communauté de communes dans l'organisation d'ateliers autour du dialogue élus-jeunes, et d'imaginer avec les acteurs jeunesse et les parties prenantes de nouvelles manières de faire pour faciliter l'intégration des jeunes dans les instances de gouvernance du territoire.

Gagner du galon grâce à l'inclusion !



Comment se positionne votre structure pour faciliter l'intégration des jeunes ?

Quels sont les outils, les étapes ou les moyens que vous avez mis en place et pour quel résultat ?



Les conditions de réussite



Graphisme : Flore Vignerot © 2022.

« À la conquête de la place des jeunes dans les instances de gouvernance locale »

COMPRÉHENSION

Le besoin de lien, de place dans la société, d'engagement fait partie de nos besoins humains. Pour encourager l'engagement citoyen, il faut arriver à informer chaque individu des espaces de participation existants et proposer un accompagnement adapté.

CRÉATION

Si aucun espace correspondant au besoin d'engagement n'existe alors il faut créer de nouvelles formes de participation.

CHANGEMENT

Alternativement, il est possible de modifier les espaces d'engagements existants.

RECONNAISSANCE

Ouvrir la participation citoyenne à de nouveaux publics (dont les jeunes) implique d'accepter et de reconnaître toutes les formes d'engagement du formel à l'informel.

Merci aux personnes qui se sont investies, les équipes techniques et les élus du Pays d'Auray et de l'Ardèche, les membres de l'atelier « jeunesse et gouvernance », sans oublier les partenaires et les financeurs, à travers le programme européen LEADER, le COnseil de DÉveloppement du Pays d'Auray (CODEPA) et la Région Bretagne, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et la Région Auvergne Rhône-Alpes, de nous avoir accompagnés tout au long de ce cheminement. Nous vous invitons à faire vivre vos projets, les projets de vos partenaires, des acteurs de votre territoire en essayant ce guide !



Parc naturel régional
des Monts d'Ardèche
50 allée Marie Sauzet
07380 JAUJAC
Tél : 04.75.36.38.60
www.pnrma.fr